

Commission Mer et gestion du littoral

Compte-rendu de réunion du 22 novembre 2003

Présents : Jean-Paul Declercq, Edwige Fadeieff, Michel Rolland

Compte tenu de l'ordre du jour du CNIR, Michel Rolland n'a pu rester avec nous, et la réunion s'est transformée en bureau de la commission !

Ordre du jour :

3. Processus programmatique
 3. Fiches thématiques en cours et fiches à mettre en chantier
 3. Rappel de nos contributions (RIF, cabotage maritime Richemont, maerl)
 3. Contact avec les Régions et les CNIRiens ; lettre aux élus du littoral
 3. Présentation du travail de la commission au CNIR
 3. Dates des prochaines réunions
-

1. Processus programmatique :

F3 pêche : le texte définitif proposé à l'AG programmatique du 14 décembre est correct. La réception du projet de texte par internet correspond au travail fait par la commission.

D8 mer littoral : des passages ont été supprimés, d'autres ont été rajoutés.

Deux errata rédigés par Jean-Paul ont été envoyés : un sur les ports refuge, l'autre sur les chantiers réparation construction.

La fiche corrigée n'a pu être votée lors de l'AG du 14 décembre. Elle sera donc revue lors du CNIR de janvier.

2. Fiches thématiques en cours et fiches à mettre en chantier :

Les fiches plaisance et aquaculture sont en cours de rédaction.

Il serait bon de s'interroger sur la traçabilité des poissons pêchés pour nourrir les élevages. L'Europe constate des eaux de moins en moins poissonneuses et nous produisons de plus en plus de farine. D'où vient-elle ?

Se poser également la question de la transformation de la protéine animale pour nourrir le poisson, sans piller la ressource des pays du sud : élevage de crevettes artémias ? ou bien élevage de poissons se nourrissant d'algues et de phytoplancton comme les Japonais ?

Faire des fiches sur les parcs marins, protecteurs des ressources biologiques devraient être élaborées, de même que sur les produits issus de la mer : pharmaceutiques (6000 molécules contenues dans la mer et qui n'existent pas sur les continents, forte demande de la recherche), compléments alimentaires, etc...

Sur la rédaction de ces 2 futures fiches, nous demandons l'aide de Pierre-Gildas qui doit avoir des informations sur ces sujets. Un contact avec Jean-Marie Pelt pourrait être pris également.

3. Rappel de nos contributions (RIF, cabotage maritime Richemont, maerl) :

Concernant le RIF, Jean-Paul a fait une analyse du texte présentée au vote des sénateurs le 11 décembre. Concrètement, si un tel texte est voté, le pavillon français “ légal ”, où les conditions de travail sont régies par la constitution française et le code du travail maritime, disparaît à terme (rapidement, peut-être dans les 5 ans), pour laisser la place à un nouveau registre maritime de complaisance, arborant le pavillon français, pire par certains aspects que certains des pavillons de complaisance les plus mal famés, au moins en ce qui concerne la législation applicable.

Un communiqué a été proposé le 10 décembre.

Concernant le cabotage maritime, nous avons pris position pour son développement lors de la réunion d'ETEL, en émettant des réserves sur la qualité des opérateurs (refus de notre part du pavillon de complaisance) et en exigeant des conditions de travail correctes à bord.

Deux lignes sont actuellement en projet, une pour désengorger les routes des Alpes, l'autre pour désengorger les routes des Pyrénées. Dossiers à suivre de près, en liaison avec les Verts des régions concernées.

Concernant le maerl, la commission a appelé à participer à l'enquête publique, et Jean-Paul a envoyé un courrier au commissaire-enquêteur au nom de la commission.

4. Contact avec les Régions et les CNIRiens ; lettre aux élus du littoral :

Une actualisation des adresses mail des CNIRiens a été demandée au National des Verts, depuis la parution de l'annuaire incomplet de janvier 2003.

Une lettre aux élus du Littoral a été envoyée le 29 septembre, par le biais de la liste de discussion du CEDIS, afin de connaître les problèmes rencontrés sur l'application de la loi littoral et disposer ainsi des expériences des uns et des autres.

Pour l'instant, seule une élue de la Réunion a répondu sur la construction d'un centre de thalassothérapie en bordure d'une plage jouxtant un élevage de tortues marines.

5. Présentation du travail de la commission au CNIR :

A été programmé pour le CNIR de juin 2004. Un travail collectif préparatoire est à envisager avant l'échéance !

6. Prochaine réunion de la commission :

Nous avons pensé à plusieurs sites : Paris, une ville du Nord-Pas-de-Calais, Noirmoutier, Mais d'autres lieux peuvent aussi être choisis selon les propositions des adhérents.

Pour la date, nous suggérons au choix :

- à Paris le vendredi 30 janvier, veille du CNIR, entre 17h30 et 20h00. Ce qui permettrait aux CNIRiens titulaires et suppléants d'être présents, et à ceux qui ne sont pas CNIRiens et qui le désirent, de rester le week-end pour la fête des 20 ans des Verts (samedi soir 31 janvier).
- En région le samedi 17 janvier.

Nous attendons rapidement vos réponses.